



BFA CHARTE DE DURABILITÉ 2.0

Nos objectifs à l'horizon 2030

25 avril 2024

En 2020, la Belgian Feed Association (BFA) a lancé sa Charte de Durabilité avec 12 objectifs concrets à mettre en œuvre d'ici 2030. Avec ses membres, BFA a pris de nombreuses initiatives et a déjà atteint plusieurs objectifs en 2024. Une mise à jour s'impose ! Dans la Charte de Durabilité 2.0, nous avons adapté nos objectifs aux besoins d'aujourd'hui et formulé deux nouveaux objectifs.



Réduire les émissions de méthane

Dès 2024, les membres de BFA appliqueront une mesure de la Convention Émission Entériques dans au moins 10 % des aliments pour bétail destinés au bétail flamand. D'ici 2027, ce pourcentage sera d'au moins 50 % si l'éleveur est indemnisé pour ces mesures par ses clients ou par les pouvoirs publics.



Minder stikstof en fosfor in de natuur

Les membres de BFA produisent chaque année au moins 60 % des aliments pour porcs et volailles conformément à l'accord sur les aliments à faible teneur en nutriments. Nous travaillerons en 2024, 2025 et 2026 sur des recommandations pour une composition optimale en protéines et en acides aminés pour les aliments pour porcs d'engraissement. À cette fin, BFA organisera au moins six événements d'information pour ses membres.



Réduire notre empreinte écologique

Le secteur belge de l'alimentation animale poursuit son évolution vers une réduction de son empreinte écologique grâce aux calculs LCA. Nous développerons en 2024 une approche harmonisée de l'application des règles de calcul européennes. En outre, nous visons à améliorer la conversion standardisée des aliments pour animaux. Tous les deux ans, nous examinons également la consommation d'énergie des fabricants d'aliments pour animaux.



Stimuler l'économie circulaire

D'ici 2030, au moins 37 % des matières premières utilisées dans le secteur belge de l'alimentation animale proviendront de coproduits (à l'exclusion des sous-produits du soja) de l'industrie alimentaire et des biocarburants. Chaque membre de BFA reçoit chaque année un aperçu de son utilisation de coproduits par rapport à la moyenne du secteur. De 2024 à 2027, nous soutenons des projets de recherche portant sur au moins cinq matières premières circulaires potentielles pour l'alimentation animale en termes de sécurité alimentaire, de qualité et de rentabilité.



Soja durable

D'ici 2027, 85 % du soja utilisé par les fabricants belges d'aliments pour animaux répondra aux directives de la FEFAC sur le soja et aux critères en matière de déforestation. D'ici 2030, 100 % du soja sera conforme.



Aucun antibiotique dans les aliments médicamenteux

La production d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques cessera en 2027.

À nouveaux objectifs



Explorer les différentes sources de protéines et les alternatives

Au cours des quatre prochaines années, BFA soutiendra huit projets de recherche différents sur les sources de protéines alternatives. Nous encourageons ainsi une utilisation plus diversifiée des protéines et la recherche de sources de protéines alternatives.



Développer des lignes directrices sectorielles en accord avec la Directive européenne CSRD

BFA soutient ses membres dans l'élaboration de rapports sur le développement durable et rédige des lignes directrices sectorielles à cet effet, conformément à la nouvelle directive européenne "Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)".

Objectifs atteints



Réduire les agents pathogènes chez les porcs et la volaille

Tous les membres de BFA mettront en œuvre le protocole de biosécurité évalué annuellement pour la volaille et les porcs d'ici 2021. BFA élabore une brochure destinée à tous les collaborateurs de l'industrie de l'alimentation animale, des chauffeurs aux représentants.



Réduire le nombre d'accidents du travail

BFA mettra à jour le manuel de sécurité au travail (2021) et organisera des formations pour ses membres. D'ici 2022, BFA développera un système de contrôle pour suivre le nombre d'accidents du travail. D'ici 2030, nous voulons réduire le nombre d'accidents du travail dans notre secteur de 10 % par rapport à 2022.



Renouveler le plan d'action sur les protéines alternatives

BFA et le gouvernement flamand renouvelleront ensemble le plan d'action sur les sources de protéines alternatives d'ici 2021. Le secteur de l'alimentation animale s'efforce de réduire les importations de soja en provenance de pays non européens et de diversifier l'utilisation des sources de protéines alternatives.



Utilisation plus efficace des protéines

BFA indique la contribution nette de l'élevage belge à l'apport de protéines aux humains.